Fiche résumée : Comptable

Métiers apparentés

Agent comptable
Agent de gestion comptable
Aide-comptable
Analyste budgétaire
Assistant comptable
Assistant paie
Auditeur comptable
Auditeur comptable et financier
Cadres de l'organisation ou du contrôle des services administratifs et financiers
Cadres de l'organisation ou du contrôle des services administratifs et financiers / Audit comptable, financier cadre
Cadres de l'organisation ou du contrôle des services administratifs et financiers / Commissaire aux comptes
Cadres de l'organisation ou du contrôle des services administratifs et financiers / Contrôleur budgétaire (sauf Etat, coll. loc.) cadre
Cadres de l'organisation ou du contrôle des services administratifs et financiers / Contrôleur financier (sauf Etat, coll. loc.) cadre
Cadres de l'organisation ou du contrôle des services administratifs et financiers / Expert-comptable (s.a.i.), cadre
Cadres des services financiers ou comptables des grandes entreprises
Cadres des services financiers ou comptables des grandes entreprises / Adjoint chef comptable (GE) cadre
Cadres des services financiers ou comptables des petites et moyennes entreprises
Commissaire aux comptes
Comptable
Comptable analytique
Comptable service paie
Contrôleur budgétaire
Contrôleur comptable et financier
Employés qualifiés des services comptables ou financiers
Employés qualifiés des services comptables ou financiers / Agent comptable (sauf Etat, coll. loc.), employé qualifié
Expert-comptable
Facturier
Gestionnaire comptable
Inspecteur comptable et financier
Réviseur des comptes

Codes

PCS-ESE 2003 : 372b **PCS-ESE 2003** : 373a **PCS-ESE 2003** : 373c **PCS-ESE 2003** : 451h **PCS-ESE 2003** : 461d **PCS-ESE 2003** : 543b **PCS-ESE 2003** : 543c **ROME1999** : 32111 **ROME1999** : 32112 **ROME1999** : 32113 **ROME1999** : 32114 **ROME1999** : 32115 **CITP2008** : 4311 **CITP2008** : 3313 **CITP2008** : 2411

Descriptif

Dans cette fiche dite comptable, seront traités également les métiers d'expert-comptable et de commissaire aux comptes.

- Le comptable établit les balances de compte, les comptes de résultats, les bilans ... grâce aux données commerciales, industrielles ou financières des entreprises ou établissements.
  Il contrôle l'exactitude des écritures comptables.

Il est parfois chargé de la gestion du personnel et des paies.
Il peut être salarié
- d'un cabinet comptable avec la gestion d'un portefeuille clients
- d'une entreprise, voire de plusieurs avec des missions plus ou moins spécialisées selon la taille de l'établissement.

- L'expert-comptable travaille en lien direct avec le chef d'entreprise dans les domaines de comptabilité, gestion, finances, fiscalité... avec un rôle de conseil dans l'entreprise.
- Le commissaire aux comptes doit être neutre et indépendant ; il effectue le contrôle légal des documents comptables d'une entreprise ou d'une association, il certifie la validité des comptes par un rapport destiné aux actionnaires ou associés.
  Il est responsable civilement et pénalement de la qualité de ses contrôles et des attestations qu'il délivre.

Les cabinets ont tendance à se regrouper, à se spécialiser et à se digitaliser.

Caractéristiques Médico-professionnelles

Lieux de travail

- Caractéristiques (nuisances possibles)
  - **cabinet comptable**
  - **bureau collectif** (climatisation du local, eclairage localement insuffisant, bruit de fond)
  - **bureau individuel** (espace de travail sousdimensionné)
  - **locaux des clients** (espace de travail d'accès physiquement difficile)
- Nuisances (préventions)
  - **climatisation du local**
    - effectuer la maintenance de la climatisation
  - **eclairage localement insuffisant**
    - concevoir un éclairage adapté
    - assurer la maintenance de l'éclairage
  - **bruit de fond**
    - effectuer le traitement acoustique des locaux à la conception (plafonds, murs, postes)
    - réduire le bruit de fond
  - **espace de travail sousdimensionné**
    - optimiser le rangement
  - **espace de travail d'accès physiquement difficile**
- Effets sur la santé
  - **conjonctivite**
  - **affections aiguës des voies respiratoires supérieures**
  - **traumatisme lié à une chute de plain pied**
  - **lésions traumatiques de plusieurs parties du corps**
  - **fatigue visuelle**
  - **effets extra-auditifs du bruit**
  - **lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement**

Organisation du travail

- Caractéristiques (nuisances possibles)
  - **horaires réguliers de jour** (pas de nuisance liée à cette caractéristique)
  - **fluctuation saisonnière** (rythme pouvant générer une perturbation de la vie familiale)
  - **délais à respecter** (travail sous contrainte de temps imposee (travail a la chaine, cadence elevee, salaire au rendement,)
  - **contact avec les clients** (humeur des clients generant une charge mentale particuliere, travail imposant un

contrôle permanent ou excessif des émotions)
  - **contact avec les experts**
  - **télétravail** (espace de travail inadapté à l'activité, confusion vie privée-vie professionnelle, ecran de visualisation, rythme pouvant générer une perturbation de la vie familiale, nuisances liées aux moyens alloués en terme d'équipements, disponibilité de la hiérarchie vécue comme insuffisante, nuisances liées au contrôle informatisé du travail, nuisances du télétravail)
- Nuisances (préventions)
  - **pas de nuisance liée à cette caractéristique**
  - **rythme pouvant générer une perturbation de la vie familiale**
    - séparer lieux de vie et lieux de travail
  - **travail sous contrainte de temps imposee (travail a la chaine, cadence elevee, salaire au rendement,**
    - veiller à la gestion des volumes de travail
  - **humeur des clients generant une charge mentale particuliere**
    - former à la CAT face à des personnes différentes
    - former à la CAT face à des personnalités difficiles
    - former à la CAT face à une personne agressive
  - **travail imposant un contrôle permanent ou excessif des émotions**
  - **espace de travail inadapté à l'activité**
  - **confusion vie privée-vie professionnelle**
    - séparer lieux de vie et lieux de travail
  - **ecran de visualisation**
    - choisir un siège ergonomique
    - choisir du mobilier de poste informatique adapté
    - installer ergonomiquement le poste de travail avec écran
    - aménager un espace de travail spacieux
    - choisir des logiciels ergonomiques
    - alterner les tâches
  - **nuisances liées aux moyens alloués en terme d'équipements**
    - prévenir les risques liés aux solvants organiques liquides
    - porter un appareil de protection respiratoire adapté au risque chimique
    - aménager des accès
    - signaler les dénivelés
    - installer des sols plans et réguliers
    - vérifier l'état de l'installation électrique
    - vérifier la sécurité incendie
  - **disponibilité de la hiérarchie vécue comme insuffisante**
  - **nuisances liées au contrôle informatisé du travail**
  - **nuisances du télétravail**
    - Conseils pour l'organisation du télétravail
- Effets sur la santé
  - **trouble de l'humeur [affectif], sans précision**
  - **troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes**
  - **réaction aiguë à un facteur de stress**
  - **souffrance mentale**
  - **perturbation de la vie sociale**
  - **syndrome de l'oeil sec**
  - **fatigue visuelle**
  - **RG 57 (attention : liste limitative)**

Tâches

- Caractéristiques (nuisances possibles)
  - **TACHES COMMUNES**

  - **lire des documents** (contrainte visuelle)
  - **assurer les travaux de bureautique** (ecran de visualisation)
  - **se déplacer chez le client** (contrainte de la conduite VL professionnelle)
  - **TACHES DU COMPTABLE** (nuisances des métiers de la comptabilité)
  - **enregistrer les opérations comptables au quotidien**
  - **suivre le traitement des factures**
  - **préparer les bilans comptables annuels**
  - **gérer la paie des salariés**
  - **établir les déclarations fiscales et sociales de l'entreprise**
  - **mettre en place les tableaux de bord pour le contrôle de gestion**
  - **établir des contrats de travail**
  - **analyser les flux et valoriser les stocks en entreprise**
  - **TACHES DE L'EXPERT-COMPTABLE**
  - **dispenser des conseils en gestion et moyens stratégiques** (fonction a forte responsabilite assumee humaine, financiere ou de securite)
  - **vérifier et fiabiliser les comptes annuels**
  - **élaborer les budgets prévisionnels**
  - **réaliser des audits**
  - **alerter l'employeur sur les points faibles de l'entreprise**
  - **optimiser la fiscalité de l'entreprise**
  - **mettre en place des protocoles de restructuration, de plans de redressement ...**
  - **TACHES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**
  - **vérifier et certifier les comptes publiés de l'entreprise** (fonction a forte responsabilite assumee humaine, financiere ou de securite)
- Nuisances (préventions)
  - **contrainte visuelle**
    - concevoir un éclairage adapté
  - **ecran de visualisation**
    - choisir un siège ergonomique
    - choisir du mobilier de poste informatique adapté
    - installer ergonomiquement le poste de travail avec écran
    - aménager un espace de travail spacieux
    - choisir des logiciels ergonomiques
    - alterner les tâches
  - **contrainte de la conduite VL professionnelle**
    - utiliser des véhicules appropriés
    - respecter l'interdiction d'utilisation du téléphone au volant en conduisant
    - former le conducteur de véhicule léger
    - informer sur risque routier et affections incompatibles avec la conduite
    - informer le salarié sur la prise de substances et la conduite
  - **nuisances des métiers de la comptabilité**
  - **fonction a forte responsabilite assumee humaine, financiere ou de securite**
- Effets sur la santé
  - **fatigue visuelle**
  - **vices de réfraction et troubles de l'accommodation**
  - **syndrome de l'oeil sec**
  - **RG 57 (attention : liste limitative)**
  - **Accidents de la Voie Publique**
  - **troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes**

Outils et équipements

- Caractéristiques (nuisances possibles)

    - **poste informatique fixe** (ecran de visualisation)
    - **logiciel**
    - **documentation papier**
- Nuisances (préventions)
    - **ecran de visualisation**
        - choisir un siège ergonomique
        - choisir du mobilier de poste informatique adapté
        - installer ergonomiquement le poste de travail avec écran
        - aménager un espace de travail spacieux
        - choisir des logiciels ergonomiques
        - alterner les tâches
- Effets sur la santé
    - **syndrome de l'oeil sec**
    - **fatigue visuelle**
    - **RG 57 (attention : liste limitative)**

Produits, matériaux et publics concernés

- Caractéristiques (nuisances possibles)
    - **clients** (humeur des clients generant une charge mentale particuliere)
- Nuisances (préventions)
    - **humeur des clients generant une charge mentale particuliere**
        - former à la CAT face à des personnes différentes
        - former à la CAT face à des personnalités difficiles
        - former à la CAT face à une personne agressive
- Effets sur la santé
    - **réaction aiguë à un facteur de stress**
    - **troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes**

Tenues de travail

- Caractéristiques (nuisances possibles)
    - **tenue civile**

Santé et Travail

1. Afin de définir si un salarié bénéficie d'un Suivi Individuel Renforcé de son état de santé, il est nécessaire de vérifier s'il appartient à l'une des catégories suivantes des postes à risques particuliers (Art. R. 4624-23) :

a) à l'amiante
b) aux rayonnements ionisants
c) au plomb dans les conditions prévues à l'art. R.4412-160
d) au risque hyperbare
e) aux agents biologiques des groupes 3 et 4
f) aux agents cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction de catégories 1 A et 1B
g) montage et démontage d'échafaudage

Présente également des risques particuliers tout poste pour lequel l'affectation sur celui-ci est conditionnée à un examen d'aptitude spécifique prévu par le présent code.

S'il le juge nécessaire, l'employeur complète la liste des postes entrant dans les catégories mentionnées au I. par des postes

présentant des risques particuliers pour la santé ou la sécurité du travailleur ou pour celles de ses collègues ou des tiers évoluant dans l'environnement immédiat de travail mentionnés au premier alinéa de l'article L. 4624-2, après avis du ou des médecins concernés et du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ou, à défaut, des délégués du personnel s'ils existent, en cohérence avec l'évaluation des risques prévue à l'article L. 4121-3 et, le cas échéant, la fiche d'entreprise prévue à l'article R. 4624-46. Cette liste est transmise au service de santé au travail, tenue à disposition du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi et des services de prévention des organismes de sécurité sociale et mise à jour tous les ans. L'employeur motive par écrit l'inscription de tout poste sur cette liste.

2. Dans ce métier, un certain nombre de situations ou nuisances peuvent après évaluation par l'employeur, poste par poste, être considérées comme **des facteurs de risques professionnels** cités dans le compte professionnel de prévention (C2P) :

- Activités en milieu hyperbare
- Bruit
- Equipes successives alternantes
- Températures extrêmes
- Travail de nuit
- Travail répétitif

3. Les différents **tableaux de maladies professionnelles** pouvant être concernés dans cette profession sont **:**

-

4. Statistiques accidents du travail année 2012 " Activités comptables (code NAF 6920 Z)" dont font partie les COMPTABLES :

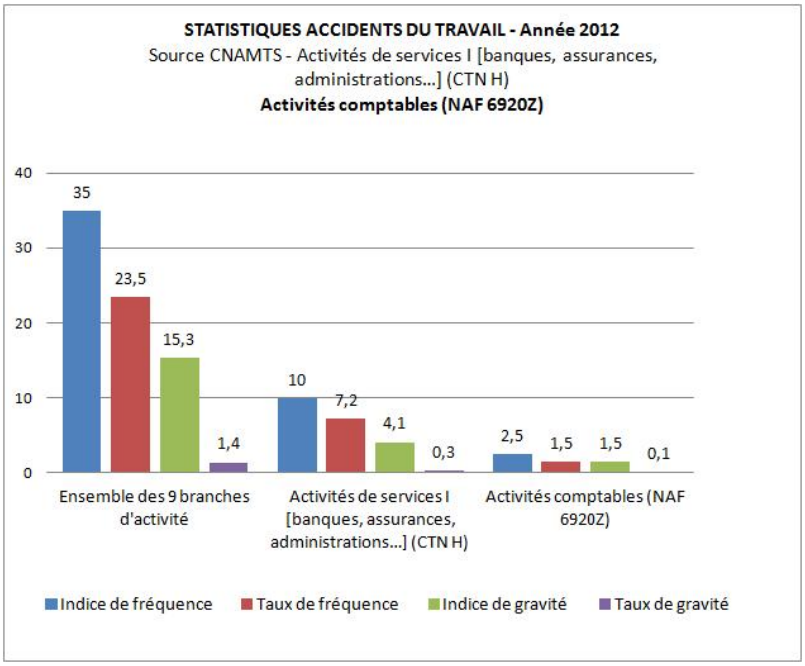

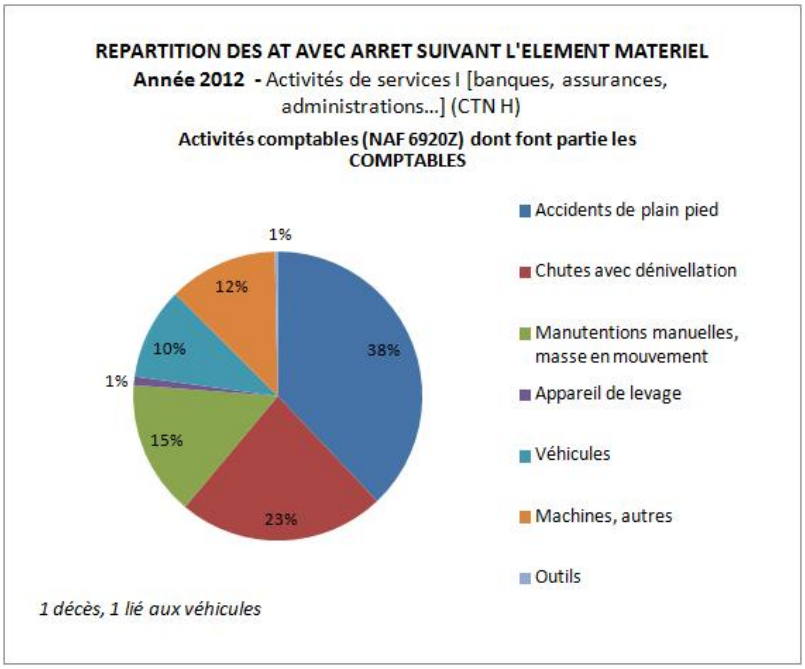

Tableau n°57 : Affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail (! liste limitative)

Conclusion

Le domaine comptable est un des pôles stratégiques de l'entreprise impliquant un travail de responsabilité et sollicitation de la vigilance.
Il se décline dans les TPE souvent en "comptable unique" avec des missions variées (comptabilité générale, comptabilité fournisseurs, clients..., paie, gestion du personnel, contact avec différents organismes publics ou privés etc...
Dans les grandes entreprises, le comptable aura des tâches plus spécialisées.
La profession s'oriente également de plus en plus vers l'accompagnement et le conseil.

Fiche résumée issue de la **FMP Comptable** consultable sur **https://www.fmppresanse.fr**